

ELECTIONS
MUNICIPALES
2020



Luc-Bereilh
Sainte-Marie

Confluence des énergies

Notre Ville

Hervé

LUCBEREILH
et Jean-Luc **MARLE**



**PROGRAMME
MUNICIPAL 2020**



07.60.03.17.64 lucbereilh2020.fr contact@lucbereilh2020.fr [lucbereilh2020](https://www.facebook.com/lucbereilh2020) [@lucbereilh2020](https://www.instagram.com/lucbereilh2020) [@lucbereilh2020](https://twitter.com/lucbereilh2020)



INTERVIEW
D'HERVÉ LUCBÈREILH

Maire sortant

«Des municipales décisives»

Vous avez décidé de reconduire une liste aux prochaines élections municipales d'Oloron Sainte-Marie. Pourquoi ?

De 2001 à 2008, lors de mon premier mandat, nous avons largement développé Oloron Sainte-Marie : construction et extension de 3 crèches, aménagement de places publiques (Saint-Pierre, Cathédrale...), de quartiers (Ilot des Trams, Guynemer...), de bâtiments sportifs (Trinquet...), culturels (Médiathèque...), de services publics (Casernes des Pompiers, siège de la Communauté de Communes...). La liste n'est pas exhaustive. Il en résulte une grande modernisation, largement subventionnée à l'époque, et sans impôts nouveaux.

Et ce mandat ?

De 2014 à 2020, face à une augmentation de 50 % des impôts, par la précédente municipalité, et un doublement de la dette (près de 15 M d'€ en 2014), nous avons choisi de retrouver les grands équilibres notamment financiers. L'amélioration de la situation nous permet maintenant d'investir à nouveau...

Voire projet ?

Il comporte plus de 200 propositions dans tous les domaines, mais dans le respect de nos moyens financiers. Comme notre bilan, vous pouvez en prendre connaissance sur notre site Internet.

Paitez-vous de voire liste ?

J'ai souhaité d'abord qu'elle soit incarnée par 2 hommes : Jean-Luc MARLE et moi-même pour que les oloronais sachent que si nous sommes élus, avec nous l'avenir est assuré. C'est pour cela aussi que j'ai souhaité ne repartir qu'avec 1/3 de sortants soit 11 candidats, et 22 nouveaux dont 7 ont moins de 30 ans. Ainsi l'expérience vient-elle conforter la nouveauté.

Pourquoi n'avait pas fait liste commune avec voire 1er Adjoint ?

D'abord parce qu'il ne l'a pas voulu... Je ne le comprends d'ailleurs pas puisque j'ai voté avec ses amis 100 % des délibérations que j'avais proposées, soit 1 225 accords donnés. S'il n'était pas d'accord, il aurait manifesté son refus et n'aurait pas voté pendant 6 ans tous les budgets, tous les comptes administratifs et toutes les autres décisions. Je crois plus simplement qu'il veut sa revanche sur 2014, où je l'avais largement dépassé... mais où est l'intérêt pour Oloron là dedans ? Je pense simplement que c'est juste un marche-pied pour repartir à la Communauté de Communes. Ceci explique qu'il refuse obstinément l'accord de désistement réciproque que je lui ai pourtant proposé.

Voire liste est-elle politique ?

Non, parce que la démocratie locale n'a pas besoin de ce type d'appartenance. Nous allons du cheminot CGT au chirurgien libéral. J'observe que nous sommes d'ailleurs les seuls à n'avoir rien demandé : la liste du maire précédent, il suffit de la détailler même s'il s'en cache, est composée de militants politiques PS et PC, la liste du 1er Adjoint a obtenu l'investiture de la République en Marche (les futurs retraités apprécieront ce soutien du Président MACRON...), la liste citoyenne est soutenue par le Front de Gauche, les écologistes EELV... Bref, nous sommes les seuls indépendants.

Quelle conclusion ?

Les oloronais ont le choix entre un ancien maire qui sera toujours absent puisqu'ayant déjà prévenu qu'il siègera à Bordeaux, un 1er Adjoint qui considère Oloron comme un marche-pied pour s'occuper de l'intercommunalité, et une liste citoyenne évanescence... Ils n'ont donc qu'un seul choix réel : voter pour la liste que je mène, moi qui depuis 30 ans fais la preuve de mon réel amour pour Oloron Sainte-Marie.

QUELQUES
MISES AU POINT

LES CARRIÈRES

Contrairement à ce qui est dit, la Majorité municipale n'a jamais adopté de rapport autorisant la création de carrières. Elle a seulement autorisé la porteur de projet, avec une simple abstention de l'opposition, si non un vote contre, à effectuer des études préalables. Celles-ci sont aujourd'hui terminées et une délibération en Conseil Municipal en actera la fin. Il convient de rappeler par ailleurs que le domaine forestier du Bager est inaliénable, donc impossible à vendre, et que la réalisation du projet supposerait préalablement une modification du Plan Local d'Urbanisme par la Communauté de Communes et un arrêté préfectoral favorable du Préfet. Pour toutes ces raisons, la création de ces carrières est impossible... et tous ceux qui affirment le contraire vous mentent.

LES AFFAIRES

La campagne menée contre Hervé LUCBÈREILH, de porte en porte, par les listes de l'ancien maire et du 1er Adjoint, est proprement scandaleuse. Les attaques personnelles portées contre lui notamment relèvent de la pure diffamation. Les affaires dont ils parlent sont nées de la haine personnelle qu'un blogueur, ancien trésorier de la campagne du 1er Adjoint (en 2014), entretient avec acharnement, depuis 5 ans, contre le Maire. La lecture quotidienne du blog en est la meilleure illustration. La Chambre Régionale des Comptes a pu constater qu'Hervé LUCBÈREILH n'est ni le créateur ni l'instigateur de ce qui a été dénoncé, plusieurs témoins entendus ont d'ailleurs confirmé que ces agissements préexistaient avant son arrivée aux affaires. Si le Conseil Municipal avait voté une indemnité représentative de frais, jamais la moindre critique n'aurait été apportée sur ce point. Cette enquête est infiniment plus complexe que certains ne l'imaginent. A ce jour, elle n'est pas aboutie, et nous laissons le soin, en toute sérénité, à ceux dont c'est la charge, de faire le choix qu'ils jugeront opportun. Si l'on estime un jour qu'il y a quelque chose à lui reprocher, Hervé LUCBÈREILH a dit qu'il en répondrait. La Justice en France se rend dans les tribunaux, et non sur les blogs, dans les conseils municipaux ou en campagne électorale. Hervé LUCBÈREILH a dédié toute sa vie au service de ses concitoyens, il ne s'est jamais enrichi personnellement. Toute autre analyse n'est que spéculation et diffamation.

CHARTRE DES VALEURS DE LA LISTE

Nous nous présentons aux élections municipales sans la moindre appartenance politique. Nous entendons ainsi affirmer qu'au-delà de nos convictions religieuses, philosophiques ou politiques (de toutes sortes, sauf extrémistes car nous refusons la violence, le racisme ou la xénophobie), ce qui nous unit est plus important que ce qui nous divise : l'amour de notre ville et la passion de servir ses habitants comme Hervé LUCBÈREILH et ses équipes l'ont toujours illustré.

Nous nous définissons donc comme des candidats libres.

- libres de nous engager par rapport à ce que nous pouvons apporter à notre ville plutôt qu'aux avantages que la politique peut nous apporter ;
- libres de ne parler que de l'avenir, et de ne pas nous livrer aux attaques personnelles ;
- libres de proposer à nos concitoyens des projets concrets, ancrés sur les valeurs auxquelles ils croient, plutôt que sur des slogans creux ou des promesses jamais tenues ;
- libres de fédérer des talents autour de notre programme plutôt que d'organiser un casting à partir d'ambitions personnelles ou de coalitions improbables entre partis.
- libres de choisir les compétences dont la collectivité a besoin plutôt que de satisfaire des candidats poussés par les états-majors.
- libres de construire une perspective plutôt que d'assurer à n'importe quel prix les prochaines échéances.

Bref, libres de ne travailler que pour Oloron Sainte-Marie et ses habitants dans le respect des convictions de chacun.

Les candidats

L'EQUIPE



2001-2008 : LE TEMPS DES GRANDS TRAVAUX

avec Hervé LUCBEREILH, souvenez-vous...

Il est impossible de rendre compte exhaustivement de toutes les actions engagées entre 2001 et 2008. Nous n'en présentons que quelques-unes, l'ensemble figurant sur notre site Internet.



Nos écoles, une priorité.



Construction des crèches de Sainte-Croix et Notre-Dame, extension de Sainte-Marie.



Achèvement des travaux initiés en 2000. Une belle réussite culturelle : la salle JÉLIOTE



Un patrimoine restauré : la tour de Grède



Détente permanente de notre Hôpital Public



Création de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais dont Hervé LUCBEREILH fut le 1er Président



Un équipement majeur pour accueillir des compétitions internationales de pelote



Restauration de la Villa Bourdeau pour accueillir les touristes dans les meilleures conditions.



L'auberge d'accueil des Pèlerins de Saint-Jacques au Bastet.



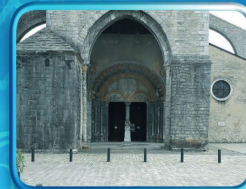
Extension du mur d'escalade : un équipement majeur



Une réalisation sociale pour mieux loger les orlonais : l'îlot des Trams



Extension des zones d'activités telles Lanneretonne : Pour créer de l'emploi et soutenir l'artisanat.



Une belle place pour mettre en valeur notre Cathédrale classée par l'UNESCO.

ET BIEN D'AUTRES ACTIONS...



2014-2020 : LE RETABLISSEMENT DES GRANDS EQUILIBRES

Quelques repères financiers

- Taux d'impôts locaux inchangés pendant 6 ans (ils avaient augmenté de 50 % sous la Municipalité précédente)
- La dette qui avait doublé a été réduite : de près de 15 M € en 2014 à 12 M € en 2019
- L'épargne nette a été augmentée (706 000 € en 2019)
- Les dépenses de fonctionnement ont baissé

De nombreuses distinctions

- Obtention du label « commune touristique » en 2014
- Obtention label « commune sport pour tous » et « ville active et sportive » en 2018.
- 1ère ville du Béarn pour l'accessibilité des handicapés en 2018.
- Maintien 3ème fleur pendant les 6 ans
- Lauréat « Territoire à Energie positive pour la croissance verte » : 2 villes en France dont Oloron
- Oloron, « Grand Prix Energie des collectivités locales » en 2019
- Candidature retenue au titre de « Territoire à Energie Positive (TEPOS) avec la CCHB



Un intelligent partenariat public-privé pour construire une Maison de Retraite neuve



Un sol neuf pour la Salle Scooty



Quartiers d'Ete : de plus en plus de succès



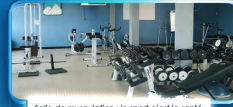
Vieilles-protection : 1ère tranche réalisée



Fin de la déviation du Gabarn avec le Conseil Départemental



Poursuite du développement de notre Mur d'Escalade



Salle de musculation : le sport c'est la santé



La Boutique éphémère : un bon outil pour trouver de nouveaux commerçants



Pour un jardin public plus accueillant



Mobilité durable : un enjeu pour l'avenir



OPAH-RU : des centaines d'appartements seront réhabilités en centre-ville



Une réalisation très attendue : le parking du IV Septembre



Une nouvelle adresse pour le Collège des Cordeliers permettra de restructurer un parking devant l'Eglise Sainte-Croix



Une reconstruction nécessaire : les tribunes du stade



20 M € obtenus pour rénover entièrement notre Hôpital. Dans un an, arrivée de l'IRM



A deux pas de la rue Barthelemy, devant Saint-Joseph : un nouveau parking



Un accueil moderne à la Mairie pour un meilleur service public



Rénovation église de Soest



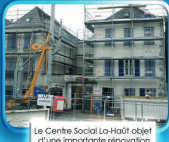
Fête de la transhumance : La création de cette fête a pour objet de rappeler nos racines



Service gratuit, et doublé, notre navette s'avère de plus en plus indispensable



Une nouvelle toiture pour l'école Pondeilh : priorité à l'éducation



Le Centre Social La-Haie est objet d'une importante rénovation



Photovoltaïque sur les bâtiments communaux : une réduction de nos dépenses et une énergie propre



La solidarité n'est pas un vain mot : le CCAS agit



Skate parc : Un club qui repart, il faudra l'accompagner



L'EQUIPE



Hervé LUCBERILH Maire actuel, élu du Centre de la France, Président du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Ornon, Président du Comité de la Vallée de l'Ornon, Président du Comité de la Vallée de l'Ornon, Président du Comité de la Vallée de l'Ornon.

Barbara BARATEIG Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ornon, Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ornon, Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ornon.

Luc MARLE Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Valérie POTIN Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Françoise LABARTHE Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

REUNIONS PUBLIQUES

MERCREDI 26 FEVRIER 2020 à 20h
ÉCOLE DU FAGET

JEUDI 27 FEVRIER 2020 à 20h
ANCIENNE ÉCOLE DE SCEIX

MARDI 3 MARS 2020 à 20h
ANCIENNE ÉCOLE DE SAINT-PÉE

MERCREDI 4 MARS 2020 à 20h
ÉCOLE DE PONDEILH

JEUDI 5 MARS 2020 à 20h
ÉCOLE DE LÉGUGNON

VENDREDI 6 MARS 2020 à 20h 00
ÉCOLE XAVIER NAVARROT

LUNDI 9 MARS 2020 à 20h
ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

MARDI 10 MARS 2020 à 20h
ANCIENNE MAIRIE SAINTE-MARIE

JEUDI 12 MARS 2020 à 20h
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE D'OLORON SAINTE-MARIE



Christophe DUPREZ Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Didier CASTERES Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Arnaud NAVARRO Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Christophe GUIRAUD Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Thomas PROHASKA Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Philippe PORTESENY Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Isabelle DUPREZ Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Joël DALL ACQUA Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Anna ARAGON Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Jacques MAISONNEUVE Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Josy ORCAL Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Ann MOUJEL Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Yvette BRIART Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Fernando COSTA Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Matilla MATILLA Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Béatrice BICHARX-BORNIU Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

La Fère LA FERRE Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Marie DUCHESNE Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Christophe CHINDRON Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Christophe COUDEU Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Arnaud ESSIMI Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Émile MARTINS Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Éric PAGES Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Arnaud MALHERBE Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Mickaël BOISNARD Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Philippe CHER Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Christophe COUSTÉ Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Fabien SERENA Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Luc LACARDERE Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

Rosenthal ROSENTHAL Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon, Maire de la commune de la Vallée de l'Ornon.

DES PROJETS REALISTES POUR UNE VILLE HEUREUSE

NOTRE PROGRAMME POUR VIVRE BIEN AU QUOTIDIEN

UNE INTERCOMMUNALITÉ SOLIDAIRE :



L'intercommunalité est aujourd'hui une réalité, elle doit reconnaître le rôle de ville centre d'Orlon Sainte-Marie

- adoption en Conseil Communautaire d'un véritable Pacte de Gouvernance qui reconnaît qu'aucun projet ne peut être réalisé dans une commune pour la Communauté sans l'avis favorable du Conseil Municipal ;
- contractualisation de la Ville avec la Communauté précisant sur la mandature les projets communaux qui seront soutenus au niveau intercommunal (avec dédoublement des aides). Cela participera à l'affichage de la transparence et de la solidarité entre les communes, chacune d'entre elles pouvant présenter son programme d'investissement ;
- redéfinition de l'intérêt communautaire des équipements : retenir ceux qui sont uniques sur le territoire intercommunal et profitent à une population plus large que celle de la commune d'implantation (Le Mur, Piste d'Athlétisme ...) ;
- élaborer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en tenant compte des priorités d'Orlon : densification du centre-ville, préservation du foncier agricole en limitant le mitage d'habitants, définition d'espaces pour l'accueil d'entreprises nouvelles ... ;
- organisation d'un véritable partenariat avec divers services de la Communauté pour harmoniser leurs actions avec celles de la Ville : Office du Tourisme, Spectacle Vivant, Pays d'Art et d'Histoire ... ;
- comme à Lacq, demander que la C.C.H.B. commande une étude par un cabinet conseil indépendant pour établir une étude financière entre les communes (actualisation de la dotation de solidarité communautaire).

UN TERRITOIRE DESENCLAVÉ



Le désenclavement est la clé du développement. En ce sens, nous défendons :

- la liaison Gabarni/Gurmençon : en terminant le contournement d'Orlon, nous supprimerons le trafic parasite dans la ville (Boulevard François Mitterrand ...) et dégagerons des espaces pour la mobilité douce ;
- la création d'une nouvelle voie Pau/Orlon : notre territoire perd de la population. Des palais pourraient venir vivre s'ils étaient plus proches de leur lieu de travail à Pau ;
- la modernisation de la RN 134 en Vallée d'Aspe : pour améliorer la liaison avec Huesca/Jaca/Saragosse, d'importants marchés économiques proches de nous ;
- la liaison ferroviaire Pau/Caen/franc car la jonction rail-route permettra d'imaginer une zone logistique et une plate-forme multimodale
- une couverture numérique du territoire communal pour répondre aux besoins des entreprises et des habitants
- le développement du projet SMART CITY est la mise en place d'un référent numérique (emploi civique) pour aider les habitants en difficulté dans les démarches en ligne.



TRANSFRONTALIER

Dans une Europe des euro-régions, la coopération transfrontalière est plus que jamais une nécessité. Au-delà des manifestations protocolaires, qui seront bien sûr poursuivies, diverses initiatives seront prises pour faire se rencontrer les populations, et notamment les jeunes ...

L'ORTHODOXIE FINANCIÈRE

De 2014 à 2020, nous avons baissé la dette de la ville, qui avait doublé dans la période précédente. Mais l'environnement financier a changé : baisse dramatique des dotations d'état, quasi absence de subventions départementales ou régionales, suppression de la taxe d'habitation (seul impôt dynamique). Il nous faut donc revoir notre modèle financier :

- un Adjoint sera désormais uniquement dédié aux Finances. Son périmètre sera élargi à la recherche active de subventions (veille sur les appels à projet...) ou de partenariats public ou privés (ex. : Fondation Pommé) ou public/public (Annexe Collège Sainte-Croix)
- une réflexion sera engagée sur les ressources locales (fiscalité, revenus du domaine ...) pour maintenir les impôts locaux au niveau le plus bas, refuser la privatisation de nos régies d'eau, d'assainissement, de transport ... dans l'intérêt des habitants;
- un Fonds de dotation (notamment pour le sport) sera institué afin de permettre aux particuliers et entreprises de devenir mécènes.

UNE DÉMOCRATIE LOCALE MODERNE :

Les habitants ne veulent plus être dirigés sans être informés voire associés aux décisions. Il y a la une évolution de la société dont nous devons tenir compte. Il nous faut donc :

- **cumul des mandats :** le Maire d'Orlon Sainte-Marie ne cumulera pas ses fonctions avec celles de Conseiller départemental ou de Conseiller régional. Il se consacrera uniquement aux affaires locales
- enrichir les projets avec les habitants. Nous rendrons obligatoire la concertation avec les habitants pour tout projet qui concernera leur vie quotidienne (Commission de Projet);

- les Comités de Quartier seront maintenus mais seront composés d'habitants tirés au sort et des volontaires habituels. Les Comités seront animés par un élu du quartier concerné
- le Maire ne tiendra pas toutes ses permanences en Mairie. Elles seront décentralisées dans les quartiers ;
- afin de progresser dans la démarche « Budget Participatif », une expérience sera engagée avec le Conseil Municipal des Jeunes qui se verra allouer un budget annuel de 15 000 € dont il choisira l'affectation ;
- les questions d'actualité en Conseil Municipal seront élargies à la population : si 10 % du corps électoral de la ville le demande, la question figurera à l'ordre du jour ;
- un droit de votation sera instauré. Si 25 % du corps électoral de la ville le demande, une votation d'initiative citoyenne sera organisée ;
- pour améliorer l'information des habitants, un numéro entier du Magazine municipal sera annuellement consacré au compte-rendu d'activité précis des services, des élus et à la présentation du compte administratif;

- pour mieux rendre publiques les données publiques, leur présentation sur internet (open data) sera systématisée

- un effort sera fait sur l'entretien des panneaux d'affichage libre afin de les rendre plus lisibles, plus attractifs, et plus ouverts à l'expression libre des citoyens :

- le bénévolat doit être connu et reconnu. Les initiatives déjà prises seront poursuivies, et une réflexion sera engagée pour créer un événement festif qui permette de remercier les citoyens qui s'engagent ;
- les droits de l'opposition seront défendus par, notamment, le maintien de la représentation dans l'ensemble des Commissions (y compris Commission d'Appel d'Offres);

- relancer la Web TV qui est un excellent outil de promotion de la ville et de ses associations

- adaptation des horaires des services publics à ceux des habitants ou usagers : Mairie, Médiathèque et Office du Tourisme (avec la C.C.H.B.J.)...

CONTINUER L'EFFORT ÉCOLOGIQUE

En obtenant le label « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), Orlon Sainte-Marie a été l'une des premières collectivités territoriales françaises à s'engager résolument dans le combat écologiste. Les actions engagées doivent être poursuivies et complétées par :

- le dossier de Carrière : contrairement à ce qui est dit par

nos opposants, nous n'avons jamais pris position sur la faisabilité ou pas d'une carrière. Nous avons seulement autorisé des études... Celles-ci sont aujourd'hui terminées et une délibération a été prise dès le début du mandat. Il faudrait désormais que la C.C.H.B. se prononce dans le cadre du PLU, et que le Préfet prenne aussi un arrêté, ce qui est parfaitement improbable...

- il sera nommé un conseiller spécial Zéro Emission en charge de la transition écologique ;

- la poursuite du plan de rénovation énergétique : avec l'OPAH-RU notamment, la ville créera un service de conseil et d'aide personnalisés aux particuliers pour réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments. Une aide à l'investissement sera attribuée dans ce cadre. Il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique par habitant ;

- pour maintenir le meilleur coût et la meilleure qualité de traitement, les régies communales d'eau et d'assainissement resteront publiques ;



- un vaste plan de renouvellement de l'éclairage public a été engagé depuis plusieurs années. Il sera poursuivi pour généraliser les LED, réduire les dépenses d'éclairage, et réduire la pollution lumineuse ;

- réduire la pollution atmosphérique devient un axe de politique nationale. Peut-être faudra-t-il réfléchir à l'élaboration d'un Plan de Protection de l'Atmosphère visant à ramener les niveaux de pollution en dessous des normes européennes ?

- réduire l'exposition aux ondes électromagnétiques : il faudra suivre l'évolution des recherches scientifiques dans ce domaine pour adopter les meilleures pratiques;

- végétaliser davantage la ville permettra de développer au mieux parcs et jardins, et d'introduire plus de végétalisation dans tous nos projets. Ceci améliorera la qualité de la vie, de l'air et la biodiversité. L'utilisation des moutons pour la tonte sera poursuivie et développée. Un verger public sera créé et nous doublerons la plantation des arbres. Le Plan de Gestion de la Forêt Communale sera redéfini afin de sanctuariser cet espace ;

- nous soutiendrons auprès de la Communauté de Communes l'objectif d'arriver au maximum de bio et de local dans la restauration collective. Ceci soutiendra les petits producteurs (AMAP ...) mais aussi les agriculteurs péri-urbains d'Orlon;

- pour favoriser la biodiversité, il sera proposé au Conseil Municipal des Jeunes de réfléchir à l'implantation de ruches, de nichoirs pour petits oiseaux ... dans la ville;

- pour réduire la quantité de déchets, réparer, réemployer, recycler ... nous défendrons à la Communauté de Communes la création d'une ressourceurce intercommunale, créatrice d'emplois ;

- poursuite de l'équipement en véhicules électriques et installation de nouvelles bornes de recharge gratuite

- en complément des actions déjà réalisées pour favoriser la pratique du vélo, nous mettrons en œuvre et sécuriserons le réseau cyclable par l'application du Plan Vélo défini avec Orlon Doux : pistes cyclables, location de vélos électriques, parkings à vélo ... Nous étudions aussi un projet de « Repair Café »

- une réflexion sera lancée sur certains axes routiers de la ville pour voir quelle réglementation de la vitesse autorisée pourrait être mise en œuvre pour limiter les émissions de CO2 et améliorer la sécurité routière ;

- poursuite du plan phyto zéro ;

- imaginer un grand projet écologique, pédagogique et environnemental sur les zones humides dites « Cressonnières » des Fontaines et « tourbière » du Gabarn ;

- dans l'esprit du label TEPCV obtenu par la ville, poursuivre le plan d'équipement en photovoltaïque (Espace Lauhière par exemple), construire la picacentrale du Lourtau et progresser sur le dossier bois-énergie afin d'avancer dans le développement des énergies renouvelables.

DES TRANSPORTS EFFICACES ET VERTUEUX

Avec la création de la régie communale de transport, la ville d'Orlon Sainte-Marie a affirmé sa volonté d'une politique publique de la mobilité. Nous proposons de compléter notre dispositif :

- la gratuité des navettes a fait ses preuves. Nous la maintiendrons. Une réflexion sur les parcours et les horaires sera engagée pour les optimiser. (Un prolongement vers le Parcours Santé en période de vacances scolaires pourrait, par exemple, être étudié);

- pour réduire la pollution générée par le parc roulant municipal, nous réfléchirons à l'utilisation de véhicules plus vertueux (électriques ...) et sensibiliserons les chauffeurs à une conduite plus écologiquement responsable ;

- il faudra faire un bilan des aires de covotage, et voir comment améliorer ce dispositif;

- le parc de stationnements en ville est déjà important. Sa gratuité est, de plus, un atout à valoriser. Seul point noir : une signalisation de ces parkings à revoir, pour les optimiser ;

- développer la pratique du vélo devient une véritable revendication des citoyens. Avec la station-vélo électrique, la location municipale de vélos ... de premiers pas ont été faits. Il convient toutefois de mettre en priorité absolue la sécurisation du réseau cyclable en mettant en œuvre le Plan Vélo défini avec Orlon Doux.

L'ENFANT ET L'ECOLE



- notre ville dispose d'un réseau exceptionnel d'ATSEM. Nous maintiendrons, au-delà de l'obligation légale, le principe d'une ATSEM par classe ;
- afin de favoriser une bonne entrée à l'école, la ville contractera avec l'Education Nationale le développement de classes et d'actions passerelles avec des professionnels de l'école et des professionnels de la petite enfance, en lien avec la C.C.H.B. ;
- pour lutter contre la baisse du nombre d'enfants dans nos écoles, nous réaliserons les « Etats Généraux de l'Ecole » afin de mettre en place un plan d'action rigoureux: demande de bilinguisme (anglais), offre du système « Prof en poche » pour les devoirs du soir, véritable politique de communication autour des initiatives des écoles publiques, rappel de l'offre périscolaire ... ;
- maintien de l'aide allouée aux écoles privées confessionnelles et à la Calandreta ;
- mise en place d'une organisation municipale pour assurer la garde des enfants en cas de grève ;
- un plan d'investissement pour les écoles sera lancé à partir d'un bilan précis des besoins afin d'avoir des groupes scolaires parfaitement équipés, notamment dans le domaine du numérique ;
- la restauration scolaire doit être innovante et de qualité. Nous proposons de recycler les emballages et les déchets des repas et de lutter contre le gaspillage. L'utilisation des produits éco-détergents pour l'entretien sera généralisée ;
- nous veillerons à ce que nos écoles deviennent des lieux exemplaires pour l'accueil des enfants en situation de handicap (ex. : association OMANEA) ;
- nous sensibiliserons dans les écoles nos élèves aux éco-gestes du quotidien ou en faisant des lieux écologiques exemplaires (lieu d'apprentissage du développement durable) ;
- nous mettrons en place un système de vélo-bus (ramassage scolaire à vélo) et un ramassage péribus (à pied) ;
- les élèves seront associés à un programme de plantation d'arbres pour les sensibiliser à l'environnement.

INVESTIR SUR LA JEUNESSE



- réaliser le projet de Maison des Etudiants, Apprentis et Saisonniers ;
- l'approche des adolescents doit être repensée. Il faudra repenser une nouvelle approche et de nouveaux liens afin de favoriser la construction de projets avec les jeunes et l'accès à des loisirs adaptés ;
- le site Sésame/Remazelles, en centre-ville, sera transformé en tiers lieu intergénérationnel, mais adapté au public jeunes ;
- il faut penser l'éducation au-delà des écoles et des modes pédagogiques. Le Conseil Municipal des Jeunes travaillera sur le développement des aires de jeux et parcs de proximité, sécurisation des déplacements piéton/vélo, réductions de vitesses à proximité des locaux d'accueil de jeunes, mobilier urbain pour enfants ...
- relancer la politique des Bourses Jeunes en favorisant autant que possible les actions humanitaires
- mettre en place une ludothèque.



SANTÉ



- priorité numéro 1 : achat de la Polyclinique de Saint-Pée pour en faire une Maison de Santé pouvant accueillir tous les médecins et professions paramédicales intéressées, dans les meilleures conditions financières
- pérenniser l'offre de soins en favorisant l'arrivée de médecins spécialistes et généralistes ;
- poursuivre le plan général d'équipement des bâtiments publics en défrailleurs ;
- réaliser le projet de reconstruction totale de l'Hôpital pour un coût de 20 M € ;
- dans le cadre du Conseil de Surveillance, accompagner tous les projets de développement de l'Hôpital, tels que l'IRM, le recrutement de médecins hospitaliers (tels que les cardiologues et ORL qui viennent d'être sélectionnés) ;
- mettre en place un plan de formation aux premiers secours dans les écoles de la ville ;
- construire la nouvelle Maison de Retraite à côté de l'Hôpital d'ici 2022 (12,5 M €) ;
- engagement d'une réflexion sur de nouveaux établissements ou services nouveaux dans les existants (soins de suite et de readaptation, structures ALZHEIMER, traumatisés crâniens ...)
- mettre en place un atelier Santé Ville en lien avec les professionnels afin de renforcer les actions de prévention (bucco-dentaire, obésité et conduites addictives, drogue ...)

L'ECONOMIE ET L'EMPLOI

Ce domaine est partagé avec la Communauté de Communes. Notre action sera fonction de l'aide qu'elle nous apportera dans le cadre du Contrat que nous appelons de nos vœux :



- par application de la loi de finances de 2020, nous soutiendrons les commerces de proximité en les exonérant de cotisation foncière des entreprises, de taxe foncière sur les propriétés bâties, et de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises ;
- moratoire sur les grandes surfaces** afin de donner toutes ses chances à la revitalisation du centre-ville ;
- territoire « **Zéro Chômeur longue durée** » : cette expérimentation lancée en France il y a quelques années a produit ses effets. Elle consiste à assurer la fiabilité des allocations sociales pour permettre le financement d'emplois. Nous postulerons pour obtenir cet agrément et fournir de travail aux chômeurs de longue durée ;
- la révolution numérique doit être une chance pour notre territoire et non un handicap. Nous favoriserons la création d'une maison des « start-up » pour favoriser l'inventivité et l'innovation dans ce domaine
- en lien avec la C.C.H.B., nous proposerons la création d'un Pôle Territorial de Coopération Economique, véritable coopérative d'employeurs. Il pourra aussi gérer des formations à la carte pour répondre au mieux à la demande de recrutement des entreprises ;
- pour favoriser **l'économie locale et responsable**, chaque marché public de la ville comportera des clauses sociales, environnementales et d'insertion. Ainsi utilisera-t-on le levier de la commande publique au service des entreprises du territoire oloronais ;
- faire appel à **l'épargne citoyenne** : comme d'autres collectivités, nous créerons un dispositif d'épargne citoyenne pour financer les projets de reprises ou de création d'entreprises, notamment artisanaux et commerciaux ;
- utiliser la tinda** : pourquoi ne pas expérimenter une **monnaie locale**, avec les acteurs associatifs et économiques, au service de l'économie de proximité, des usages solidaires et de l'économie circulaire ? Ainsi ces sommes circuleraient-elles au profit de l'économie locale ... ;
- réaliser la **rénovation complète du marché de la ville**, développer sa communication et la relancer avec vigueur ;
- relancer le marché du dimanche à la Cathédrale ;
- en lien avec l'Office du Tourisme, développer la filière « **Saint-Jacques de Compostelle** » ;
- l'agriculture** est un atout pour Oloron : il faut la préserver dans le cadre du P.L.V.I, mais aussi réfléchir à sa **diversification** car la transformation : laverie pour légumes, saloir à fromages, transformation à l'Abattoir ... autant de pistes à étudier dans le cadre d'un développement des circuits courts ;
- le dossier de la rue Louis Barthou demeure prioritaire : sécurisation routière, stationnement (parking Gilbert en cours, puis stationnement « intelligent » dans la rue), création d'une « boutique à l'essai » en complément de la « boutique éphémère », achat et démolition de ROUSSO, action de communication sur le centre-ville, création d'une pépinière d'entreprises commerciales ;
- création d'une Coopérative des commerçants et artisans d'Oloron, instance consultative destinée à être un Observatoire et à favoriser la mutualisation de leurs actions et animations
- mise en avant des commerçants locaux grâce à une plateforme en ligne recensant leurs produits (expérience E. City) ;
- la ville mettra ses outils de communication au service des artisans et commerçants d'Oloron ;
- participer avec la Communauté de Communes à l'approvisionnement en légumes locaux et bio de la restauration collective (loi EGALIM) voire de la restauration indépendante en aidant à la structuration de la filière ;
- développer le **tourisme sportif** à partir de nos installations et en faire une filière d'excellence ;



- maintien du **stationnement gratuit** ;
- comme à Arcachon, nous tâcherons de créer un Centre de Formation des Apprentis « hors les murs » pour se former en alternance afin de pourvoir au besoin de main d'œuvre du territoire ;
- enfin l'ambitieux projet de base de loisirs présenté par André LABARTHE il y a deux ans, verra ses études achevées et sa réalisation engagée si elles sont favorables.

UNE ACTION SOCIALE AMBITIEUSE



Le moment est venu de repenser l'action sociale de la ville dans un environnement public en plein changement :

- un travail en partenariat sera engagé avec les associations pour créer un **Observatoire de la Vie Sociale**, qui fera régulièrement l'état des lieux et fera remonter les besoins ;
- toutes les **aides** actuellement allouées par le **CCAS** seront maintenues car répondant aux besoins identifiés. Le dispositif Alerte Canicule sera reconduit ;
- une réflexion sera engagée sur la création d'une **Mutuelle municipale** pour les plus démunis comme cela se fait à Saint-Germain-au-Mont-d'Or ;
- un **contrat** sera signé avec l'ensemble des **acteurs sociaux du territoire** pour anticiper leurs besoins et voir comment les aider ;
- il faudra notamment travailler à la **garde de nuit à domicile pour les personnes âgées** ;
- les grands chantiers de la **Fondation Pommé** et de l'**IEHPAD de l'Age d'Or** seront menés à terme, comme l'installation de la Croix Rouge (avec halte-relais ALZHEIMER) à Légugnon (Espace Maité Richier) ;
- favoriser la création d'une résidence-service « Personnes Agées » ;
- le dispositif de rénovation de logements sur Orlon mettra l'accent sur le logement des publics à faible ou moyen revenu, afin de réduire les actuelles listes d'attente et de permettre à chacun de se loger dans des conditions économiques favorables ;
- avec l'OPAH-RU, qui vient de démarrer, nous veillerons à limiter les logements vacants permanents du centre-ville. Des dizaines de logements sont dès à présent concernés par cette opération (qui intègre aussi l'isolation thermique et phonique) ;
- à l'occasion des Commission d'Attribution HLM, nous exigerons le relogement prioritaire des orlonais ;
- une solution devra être trouvée pour le logement en situation d'urgence (femmes battues...) ;
- la Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) devra se conformer à la réglementation afin de répondre à sa vocation d'urgence et non de permanence ;
- exiger de la C.C.H.B. l'extension nécessaire de l'aire d'accueil des gens de voyage au Gabarn ;

- créer une salle de réception qui pourra être mise à disposition des habitants, à prix modéré, pour les événements familiaux (anniversaires, mariages...) ;
- l'accessibilité pour tous, et notamment pour les personnes handicapées continuera de faire l'objet d'une politique active ;
- mener en lien avec le Centre Social une action volontariste en faveur d'aide à la parentalité ;
- l'instauration des Médiateurs municipaux a été un vrai succès. Elle sera poursuivie et simplifiée ;
- le seuil légal (6 %) de personnes en situation de handicap employées à la Mairie sera maintenu et même largement dépassé ;
- en liaison avec la Communauté de Communes et les grandes entreprises d'Orlon, nous étudierons la faisabilité d'une crèche à horaires atypiques afin d'aider les salariés à horaires variables (SAFRAN, LINDT ...).

UN NOUVEL URBANISME



- encourager l'habitat coopératif : une expérience pourra être menée avec un architecte qui a déjà expérimenté le principe afin de réduire le coût d'achat ou de location par une mutualisation des parties et services collectifs (buanderie, jardin...) ;
- poursuivre et amplifier l'OPAH-RU en cours afin de rénover un maximum d'immeubles du centre-ville, et d'y ramener des habitants ;
- maintien de l'Opération Façades ;
- accompagner les grands projets d'urbanisme mixant habitat/commerce, tels que l'Ilot Camus au Jardin Public ;
- rénover l'ensemble de la voirie urbaine en l'adaptant aux mobilités douces, et revoir la voirie des sections, notamment la route du Faget à refaire.



UNE BELLE VIE



Le grand plan de rénovation du centre-ville et de ses espaces publics, s'accompagnera d'un grand effort d'amélioration de l'environnement

- les containers individuels laissés toute la journée dans les rues feront l'objet d'une verbalisation
- les containers collectifs seront, au fur et à mesure, enterrés (en urgence, celui de l'Avenue Alfred de Vigny) ;
- une accentuation du balayage par ilots sera menée ;
- le mobilier urbain fera l'objet d'un entretien régulier ;
- l'ensemble des panneaux d'affichage électronique sera renouvelé ;
- l'aménagement des berges des gaves sera privilégié ;
- la signalisation touristique sera revue
- la voirie fera l'objet d'une attention particulière et d'un grand plan de rénovation afin de revenir à un niveau normal de qualité
- la Police Municipale verra sa compétence élargie à l'environnement (décharges sauvages, containers, mégots, nuisances sonores ...) ;

RENOVER LE CENTRE VILLE



La rénovation du centre-ville sera la priorité du mandat.

Pour que le centre-ville, revive, il faut :

- favoriser l'habitat. L'OPAH-RU qui sera lancée permettra des dizaines de rénovation d'appartements, et donc l'arrivée d'une nouvelle population ;
- favoriser l'activité commerciale en pied d'immeuble: les mesures fiscales qui seront prises dès les premiers jours du mandat constitueront un outil particulièrement incitatif pour

- le plan pluriannuel d'investissement de rénovation des installations sportives sera poursuivi ;

- un plan pluriannuel d'investissement en équipements nouveaux notamment au Stade Saint-Pée (tourisme sportif) sera lancé: éclairage, piste d'athlétisme, hall d'accueil à la Salle Scohy, City-Foot, stand de tir sportif, stand de tir à l'arc, paddle-tennis ... Mais aussi, terrain de sport à la J.A.O., sol de la Salle Palais à refaire et l'installation de modules de skate dans un bâtiment municipal.

Pour aider au financement de ces investissements, il sera créé un Fonds de Dotation permettant aux particuliers et aux entreprises de devenir mécènes de la commune tout en réduisant leurs impôts.

UNE NOUVELLE PRIORITÉ : LA SÉCURITÉ



Des événements récents sur Orlon ont mis en exergue le nouveau problème pour nous : celui de la sécurité des biens et des personnes. Nous voulons à cet égard bâtir une police municipale de la confiance :

- exiger de l'Etat qu'il garantisse la sécurité des habitants ;
- recentrer la police municipale sur ses missions essentielles : troubles du voisinage, sécurité routière, circulation, occupation du domaine public, arrêtés du Maire, renforcement du lien avec la population ... ;
- pour cela, la convention Gendarmerie/Maire sera réétudiée afin de reconnaître le travail de chacun ;
- nous doublerons le nombre de caméras ;
- l'effectif de la Police Municipale sera doublé et un officier sera recruté pour en assurer le commandement ;
- le principe de la tolérance zéro par rapport aux arrêtés municipaux (interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique, de se promener avec des chiens non tenus en laisse, divagation de chats, déjections canines ...) sera strictement appliqué ;
- parallèlement, une action de prévention et de médiation sera systématiquement mise en œuvre pour anticiper les risques avant d'utiliser les mesures de répression
- nous instaurerons des travaux d'intérêt général en lien avec la Justice pour les personnes prises en flagrant délit de dégradation ;
- un habitat d'urgence sera aménagé pour les victimes de violences conjugales.

SPORT POUR TOUS



La philosophie de notre liste demeure constante en la matière : participer à un maximum d'habitants, notamment les jeunes de pratiquer la discipline de leur choix dans les meilleures conditions. Pour cela :

- nous maintiendrons notre participation de subvention aux associations
- nous veillerons à donner un statut aux bénévoles ;
- les animations sportives, telles Sport Vacances, Trophée des Sports ...seront poursuivies ;
- le plan pluriannuel d'investissement de rénovation des installations sportives sera poursuivi ;
- un plan pluriannuel d'investissement en équipements nouveaux notamment au Stade Saint-Pée (tourisme sportif) sera lancé: éclairage, piste d'athlétisme, hall d'accueil à la Salle Scohy, City-Foot, stand de tir sportif, stand de tir à l'arc, paddel-tennis ... Mais aussi, terrain de sport à la J.A.O., sol de la Salle Palas à refaire et l'installation de modules de skate dans un bâtiment municipal.

Pour aider au financement de ces investissements, il sera créé un Fonds de Dotation permettant aux particuliers et aux entreprises de devenir mécènes de la commune tout en réduisant leurs impôts.

CULTURE : POUR TOUS ET PARTOUT



La priorité numéro 1 sera de faire de l'Espace Lauhière un véritable espace moderne de diffusion culturelle financé en grande partie par la transformation de sa toiture en photovoltaïque :

- développer l'art de rue : les actions « hors les murs » doivent être développées afin d'accueillir des propositions artistiques nouvelles
- lier politique culturelle et éducation populaire pour développer formes artistiques et pratiques culturelles émergentes ;
- continuer à soutenir fortement les associations d'éducation aux pratiques artistiques et culturelles
- favoriser les résidences d'artistes ;
- développer le Festival « Quartiers d'Été »
- accentuer notre effort dans le domaine patrimonial (édifices classés, monuments emblématiques ...).



DES PROJETS RÉALISTES
POUR UNE VILLE HEUREUSE

Oloron Sainte-Marie
Confluence des énergies

avec
LUCBEREILH
MARLE

VIVRE BIEN AU QUOTIDIEN

DIMANCHE 15 MARS 2020

C'EST VOUS QUI DECIDEREZ DE L'AVENIR
D'OLORON SAINTE-MARIE :

- SOIT L'IMMOBILISME AVEC UN ANCIEN MAIRE ABSENT D'OLORON COMME IL L'A INDIGUE
- SOIT LE PEU D'AMBITION D'UN PREMIER ADJOINT QUI RENIE 6 ANS DE SOUTIEN POUR FAIRE D'OLORON UN MARCHÉPIED VERS L'INTERCOMMUNALITE
- SOIT CONTINUER LE DEVELOPPEMENT ET L'ANIMATION DE NOTRE VILLE PARCE QUE VOUS AVEZ CHOISI LE PROGRES

VOTEZ ET FAITES VOTER MASSIVEMENT
POUR LA LISTE LUCBEREILH/MARLE

ATTENTION : PAS UNE VOIX NE DOIT MANQUER.



Voix le candidat - Ne pas voter sur la voix publique - Imprimerie Charrier - Oloron

07.60.03.17.64

lucberilh2020.fr

contact@lucberilh2020.fr

lucberilh2020

@lucberilh2020

lucberilh2020

@lucberilh2020